

Rapport Annuel sur les Risques et la Résilience

Liste des risques et fragilités qui seront analysés dans la première édition du travail

Proposition d'adaptation de la liste du Global Risk Report 2022 pour une approche à l'échelle territoriale

Version 9 du 05/05/2023

Fils conducteurs

- **Élargir le regard : approche prospective, focale étendue** au-delà des risques naturels et technologiques déjà pris en compte dans les plans de prévention. **En s'appuyant sur le Global Risk Report publié chaque année par le Forum Economique de Davos**, l'objectif est d'identifier :
 - Les risques systémiques susceptibles d'impacter à plus ou moins long terme l'aire grenobloise.
 - Les fragilités locales susceptibles d'en aggraver les conséquences.
- **Se préparer à faire face, être plus résilient** : les risques et fragilités identifiés sont autant de futurs possibles vers lesquels on ne souhaite pas aller. Il s'agit de les désigner clairement, de les regarder en face pour mettre en place des actions permettant de les éviter ou d'en limiter les conséquences. Plus largement, comme le démontre l'actualité récente (crise COVID, guerre en Ukraine, conséquences du changement climatique, ...) il s'agit de se préparer à faire face à des crises ou catastrophes de grande ampleur dont les répercussions et effets domino sont multiples.
- **Penser les risques comme des opportunités de transformation** : si on se focalise sur « ce qu'on ne souhaite pas voir advenir », certains risques sont aussi porteurs de changements positifs. Par exemple, le développement des mouvements de protestations porte le risque d'une déstabilisation tout en contenant des germes de transformations de la société. Plus largement, regarder les risques en face doit permettre aux acteurs se mobiliser pour agir.
- **Répondre demain aux besoins fondamentaux** : de nombreux risques systémiques et fragilités sont susceptible d'impacter la disponibilité de ressources, réseaux et services essentiels pour le fonctionnement du territoire et le bien-être des populations. Il s'agit d'anticiper comment répondre demain aux besoins fondamentaux dans un monde en évolution rapide.

44 risques ou points de fragilité répartis en 6 grandes familles

A – Risques & fragilités liés au changement climatique, aux pollutions, à l'effondrement des écosystèmes et aux catastrophes naturelles ou industrielles

B – Risques & fragilités portant sur la disponibilité des ressources et le fonctionnement des réseaux

C – Risques & fragilités impactant l'activité économique

D – Risques & fragilités impactant la capacité d'action, d'anticipation et de transformation

E – Risques & fragilités impactant la capacité de réponse aux besoins sociaux

F – Risques & fragilités impactant la cohésion sociale

Un double travail à partir de cette liste :

- **Documenter les connaissances locales disponibles** sur l'état actuel des 44 risques et fragilités identifiés ainsi que sur leurs perspectives d'évolution.
- **Enquêter pour cerner comment les habitants, élus, acteurs économiques et conseils locaux de développement de l'aire grenobloise se représentent les risques du RARRe.**

A – Risques & fragilités liés au changement climatique, aux pollutions, à l'effondrement des écosystèmes et aux catastrophes naturelles ou technologiques

Les manifestations locales du changement climatique, des pertes de biodiversité, du franchissement des limites planétaires... viennent

- *aggraver certains risques naturels (grands feux, crues torrentielles, canicules)*
- *fragiliser des filières agricoles ou économiques (ski / tourisme)*
- *réduire les capacités locales de production énergétique (ex : hydroélectricité et refroidissement des centrales nucléaires impactées par la baisse du débit des cours d'eau),*
- *fragiliser les milieux naturels ou induire de multiples conséquences sanitaires*
- ...

Risques	Précisions ou exemples
A1 - Augmentation des catastrophes naturelles liées au changement climatique (ex : incendies, inondations, sécheresses, canicules, ...)	>Risques émergents (ex : méga-vagues de chaleur) >Risques pouvant s'aggraver (ex : incendies de forêts, sécheresses, pluies & crues torrentielles, chutes de bloc, rétraction des sols argileux venant fissurer les bâtiments et infrastructures...)

A – Risques & fragilités liés au changement climatique, aux pollutions, à l'effondrement des écosystèmes et aux catastrophes naturelles ou technologiques

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
A2 – Fragilisation de filières économiques (ex : tourisme, agriculture) ou de capacités de production énergétique (ex : hydroélectricité) en raison du changement climatique	>Secteur d'activité fragilisé / remis en cause par le changement climatique ou la crise environnementale (ex : <i>baisse de l'enneigement impactant l'activité ski, sécheresses impactant l'agriculture</i>) >Capacités locale de production énergétique impactées par le changement climatique (ex : <i>sécheresse impactant les capacités de production hydro-électriques</i>).
A3 – Dégradation de l'état de santé des populations due au changement climatique, aux pollutions, à la crise environnementale	>Impact sanitaire des pollutions (dont qualité de l'air) et nuisances >Développement des allergies et intolérances >Maladies émergentes, pandémies >Risque de grandes vagues de mortalité liées à des pandémies ou à des événements climatiques extrêmes (ex : <i>méga-vagues de chaleur</i>).
A4 – Dégradation de la qualité de vie en ville due au changement climatique et aux pollutions	>Evolutions pouvant dégrader le « confort de vie » en ville (ex : <i>canicules aggravées par les îlots de chaleur urbains, prolifération des moustiques...</i>) >Déplacement de populations vers les zones plus fraîches / les montagnes avec potentiellement des effets pervers sur les milieux naturels ou en termes de conflits d'usages / de sur-fréquentation de ces espaces.

A – Risques & fragilités liés au changement climatique, aux pollutions, à l'effondrement des écosystèmes et aux catastrophes naturelles ou technologiques

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
A5 – Dégradation des milieux naturels et des services qu'ils rendent (ex : épuration de l'eau et de l'air, rafraîchissement...)	>Conséquences du changement climatique, des pollutions, de l'artificialisation des sols... sur les milieux naturels, la biodiversité et les services écosystémiques associés (<i>ex. de service écosystémique apportés par les milieux naturels : épuration des eaux, réduction des risques, stockage du carbone...</i>).
A6 – Réduction des capacités locales de production agricole & alimentaire	>Impacts du changement climatique sur les productions agricoles : sécheresses, pertes de rendement... >Effets pervers des pratiques agricoles intensives sur la fertilité des sols (ex : impacts des intrants, pesticides, techniques de labour...). >Concurrence foncière entre l'agriculture « nourricière » et d'autres activités (extension urbaine, activités de loisir comme les centres équestres...) >Difficulté de la profession agricole (ex : difficultés économiques des exploitations, difficultés d'installation des jeunes agriculteurs)
A7 – Risques technologiques & industriels (ex : accident majeur sur une plateforme industrielle, rupture de barrage...)	>Accident industriel majeur >Accident majeur sur un transport de matière dangereuse (par route, par rail ou par canalisations / pipe-lines) >Ruptures de barrages

B – Risques & fragilités portant sur la disponibilité des ressources et le fonctionnement des réseaux

Nous explorons ici les risques de ruptures des approvisionnements en ressources majeures (eau, alimentation, énergies, matières premières) ou d'interruption des réseaux de transports et de télécommunication.

Risques	Précisions ou exemples
B1 – Tensions sur les ressources en eau	>Tensions sur la ressource (quantité) >Dégradation (qualité) de la ressource disponible >Difficultés à entretenir / mettre à niveau les réseaux et infrastructures d'approvisionnement ou assainissement >Hausse du prix de l'eau >Impacts sur certaines activités d'une moindre disponibilité de la ressource (ex : agriculture, industries) et conflits d'usage associés
B2 – Difficultés d'approvisionnement alimentaire	>Envolée des prix >Ruptures d'approvisionnement >Précarité alimentaire
B3 – Difficultés d'approvisionnement énergétique	>Difficultés à entretenir / mettre à niveau les infrastructures & réseaux de production – distribution énergétique. >Ruptures potentielles d'approvisionnement >Envolée des prix de l'énergie liée aux tensions internationales ou aux dysfonctionnements des marchés et leurs impacts sur l'activité économique, sur le pouvoir d'achat des ménages (précarité énergétique), sur les finances locales et les services publics > lien avec familles C, D, E, F
B4 – Difficultés d'approvisionnement en matériaux et matières premières	>Ces difficultés peuvent aussi bien impacter les entreprises (ex : ruptures d'approvisionnement impactant les capacités de production) que les collectivités et services publics (ex : renchérissement du coût des matériaux nécessaires aux projets d'aménagement ou de bâtiments).

B – Risques & fragilités portant sur la disponibilité des ressources et le fonctionnement des réseaux

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
B5 – Tensions sur l'usage du foncier (terrains disponibles pour l'agriculture, l'économie, le logement)	Difficulté à passer d'un développement urbain extensif (basée sur la consommation d'espaces agricoles ou naturels) à un développement intensif, basée sur le recyclage des friches, locaux ou logements vacants ou tènements sous occupés. >Réduction des espaces potentiellement urbanisables en raison des évolutions règlementaires (ex : mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette) et d'une meilleure prise en compte des enjeux agricoles, environnementaux ou liés aux risques naturels. >Coût accru de la ressource foncière en renouvellement urbain >Concurrence accrue pour l'usage des sols entre habitat, économie, commerce...
B6 - Dégradation ou interruption des réseaux et infrastructures de transport	>Difficulté à entretenir / mettre à niveau les infrastructures (ex : <i>menaces récurrentes de fermeture de la voie ferrée Grenoble Gap</i>) >Catastrophes naturelles / climatiques (ex : <i>fermeture du Tunnel du Chambon de 2015 à 2017, destruction funiculaire du Touvét en dec.2021</i>) >Actes de malveillance (ex : <i>incendie Pont de Brignoud avril 2022</i>)
B7 – Dysfonctionnement des réseaux de télécommunication (Internet, téléphone...) et cyberattaques	>Difficulté d'entretien ou de mise à niveau des réseaux numériques (ex : <i>déploiement de la fibre...</i>) >Actes de malveillance (ex : <i>attaques contre des antennes-relais, cyberattaques contre des entreprises ou services publics locaux</i>)

C –Risques & fragilités impactant l'activité économique

Ces risques portent sur le fonctionnement des entreprises et de l'activité économique locale dépendantes vis-à-vis des marchés et centres de décision extérieurs mais aussi de leur capacité à recruter ou fidéliser la main d'œuvre. Pour mémoire, les risques relatifs à la disponibilité des ressources et réseaux critiques (famille B) ainsi que certaines conséquences du changement climatique (cf. risque A2) peuvent aussi impacter directement l'activité économique. Enfin, la question plus globale des capacités à changer de modèle économique est évoquée dans la famille D – Risques & fragilités impactant la capacité d'action, d'anticipation et de transformation.

Risques	Précisions ou exemples
C1 - Crise économique	>Nouvelle crise économique mondiale (cf. le précédent de 2008) >Crise touchant une filière économique clé ou un gros employeur local
C2 - Dépendance des entreprises locales vis-à-vis de centres de décisions extérieurs	Ex. Que se passerait-il si l'Etat réduisait son soutien aux nombreux centres de recherche publics implantés sur notre territoire ? Ex. Que se passerait-il si la filière électronique entraînait en crise, si ST Micro fermait ?

C – Risques & fragilités impactant l'activité économique

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
C3 – Baisse d'attractivité de certains emplois, métiers ou secteurs d'activité jugés peu porteurs de sens ou offrant des conditions de travail difficiles	>Un nombre croissant de salariées s'interrogent sur le sens à donner à leur travail, sur l'adéquation entre leur travail et leurs aspirations ou leurs valeurs, ou souhaitent aller vers des métiers offrant des meilleures conditions de travail. Cela peut déboucher sur des démissions ou sur le refus d'aller vers certains emplois. Ce mouvement touche de nombreux secteurs d'activité, y compris dans le champ des emplois qualifiés (ingénieurs...)
C4 – Difficultés de recrutement pouvant être accrues à terme par une baisse de la population active	>A court terme, de nombreux secteurs d'activité / entreprises peinent à recruter. Cela peut s'expliquer par des problèmes de compétences (qui renvoient à la formation des demandeurs d'emplois) ou à un manque d'attractivité des emplois proposés. A noter que le nombre d'emplois non pourvus reste très nettement inférieur au nombre de chômeurs. >A moyen-long terme, les projections démographiques laissent augurer une baisse de la population active.

D – Risques & fragilités impactant la capacité d'action, d'anticipation et de transformation

Ces risques font à la fois référence :

- aux capacités d'action publique dégradées par la réduction des moyens humains et financiers ;*
- aux difficultés de coopération entre acteurs ou entre territoires ;*
- à la difficulté des institutions (publiques ou privées) à susciter de la confiance ou de l'adhésion ;*
- aux difficultés à appréhender les risques et changements en cours ou à passer à l'action pour y faire face*

Risques	Précisions ou exemples
D1 – Baisse des moyens humains et financiers dont disposent les acteurs publics	>Crise des finances publiques >Baisse des moyens financiers ou humains dont disposent les collectivités et organismes / services publics >Effet ciseau entre des dépenses en hausse (ex : conséquences de l'inflation des coûts de l'énergie) et des recettes qui ne suivent pas. >Réduction de l'autonomie budgétaire des collectivités en raison de la suppression des impôts locaux (baisse de la part des recettes fiscales au profit des compensations versées par l'Etat). >Développement des financements sur appel à projet au détriment des financements pérennes >Difficultés à absorber l'impact des différentes réformes (ex : nouvelles lois, évolution des compétences des collectivités locales...)

D – Risques & fragilités impactant la capacité d'action, d'anticipation et de transformation

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
D2 – Manque de coopération entre acteurs, entre institutions, entre territoires	>Ce risque intègre les éventuels blocages institutionnels liés aux divergences politiques au sein d'une même collectivité et l'incapacité à dépasser ces blocages
D3 - Incapacité des acteurs publics ou privés à générer de la confiance ou de l'adhésion (banques, forces de l'ordre, grandes entreprises, collectivités locales, Etat...)	Ce risque fait par exemple référence aux problèmes suivants : >Défiance vis-à-vis des institutions publiques, de la politique, de certaines entreprises >Montée de l'abstention, >Méfiance vis-à-vis de la parole des experts ou scientifiques >Montée du complotisme... >Bavures policières / manque de confiance vis-à-vis de la police
D4 – Prédominance de la vision à court terme, incapacité à se projeter vers d'autres modèles de développement	>Incapacité ou difficulté de certains secteurs d'activité économique, entreprises, collectivités ou territoires à évoluer, à se remettre en cause pour prendre en compte l'évolution des conditions climatiques, de la disponibilité des ressources, du contexte réglementaire (transition écologique), etc. Il peut en résulter une difficulté à prendre le virage des transitions ou à préparer la résilience vis-à-vis des chocs futurs.

D – Risques & fragilités impactant la capacité d'action, d'anticipation et de transformation

Suite

Risques	Précisions ou exemples
D5 – Dépendance vis-à-vis des grands acteurs du numérique (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft, ...)	>Dépendances vis-à-vis des services de stockage des données (cloud...), des technologies, logiciels, réseaux sociaux, chaînes d'approvisionnement développés par les géants du numérique (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft, ...). >Essor de l'intelligence artificielle et ses conséquences >Ce risque interroge aussi la capacité à mettre en place des stratégies de gestion locale des données numériques.
D6 – Manque de préparation face à certains risques connus (ex : séisme majeur) ou émergents (ex : ruptures d'approvisionnement, ...)	Exemple de situations potentiellement problématiques : >Catastrophe allant au-delà des scénarios et modélisations sur lesquels sont fondés les plans de prévention des risques et de gestion de crise. >Risque pour lesquels il n'existe pas encore de plans locaux de prévention ou de gestion de crise (ex : <i>séisme majeur, interruption ou réduction d'approvisionnement énergétique ou alimentaire, incident majeur dans une centrale nucléaire proche de l'aire grenobloise, ...</i>)

E – Risques & fragilités impactant la capacité de réponse aux besoins sociaux

Ces risques impactent l'accès aux soins, à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la sécurité, à la mobilité... Ils questionnent :

- La capacité des services publics et politiques publiques concernés à préparer la résilience (capacités d'adaptation ou de rebond) ou à faire face aux crises ;*
- La mise en œuvre de certaines politiques de transition écologique ou numérique susceptibles de fragiliser indirectement certains publics (ex : zone à faibles émissions mobilité, interdiction progressive de vendre et louer des logements énergivores, ...).*

Risques	Précisions ou exemples
E1 – Dégradation de l'offre de soins (ex : pénurie de médecins, fonctionnement dégradé des hôpitaux...)	>Manque de médecins (généralistes, spécialistes) et professionnels de santé (dentistes...), allongement des délais d'attente pour un RDV, >Crise de l'hôpital, fermeture / limitation de l'accès aux services d'urgence... >Déserts médicaux
E2 – Hausse du nombre de personnes en demande de soins (ex : développement des maladies chroniques, des troubles de la santé mentale...)	>Vieillissement de la population, développement des maladies chroniques, détérioration de la santé mentale, impacts sanitaires du changement climatique et de la crise environnementale (cf. risque A3).

E – Risques & fragilités impactant la capacité de réponse aux besoins sociaux

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
E3 – Dégradation de la prise en charge des personnes vulnérables (ex : personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie...)	Dégradation de la prise en charge des aînés, des jeunes enfants, des personnes en situation de handicap... en raison : >Du manque de moyens / de places dans les structures d'accueil >De la crise des « métiers du lien », difficultés de recrutement >Des évolutions démographiques : hausse du nombre de personnes très âgées (80 ans et plus) et diminution du nombre de 55-65 ans (le gros des aidants familiaux) : cf. <i>potentiel de solidarité inter-générationnel</i>
E4 – Persistance de situations de chômage de longue durée et de difficultés d'insertion professionnelle	>Persistance d'un nombre élevé de personnes touchées par le chômage / le sous-emploi / les emplois précaires, mal rémunérés, en temps partiel subi, ... >Difficultés persistantes d'insertion professionnelle des jeunes, des seniors, des personnes peu qualifiées... >Discriminations à l'embauche touchant certaines catégories de population ...

E – Risques & fragilités impactant la capacité de réponse aux besoins sociaux

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
E5 – Manque de logements décents et abordables	Difficulté croissante d'accès à un logement abordable et de qualité pour tout ou partie de la population >Décalage entre le coût du logement (achat ou location) et les revenus >Production de logement insuffisante ou en inadéquation par rapport aux besoins (ex : <i>manque et inégale répartition des logements sociaux</i>) >Inflation du coût de la construction >Fragilisation financière des bailleurs sociaux impactant leur capacité à étendre ou rénover leur parc... >Impact potentiel des nouvelles normes sur les « passoires thermiques » : risque de retirer du marché un nombre élevé de logements (interdiction vente / location logements classés F ou G) >Difficulté à financer la réhabilitation des logements (ex : difficulté des propriétaires modestes à faire face aux coûts)
E6 - Fragilisation du système éducatif et de formation (ex : difficulté à recruter des enseignants)	>Difficulté de recrutement des enseignants >Difficultés de l'appareil de formation à nous préparer aux transitions
E7 – Fragilisation de la justice et de la police (ex : engorgement des tribunaux, difficultés à recruter des policiers)	>Engorgement des tribunaux et manque de personnel judiciaire >Difficultés de recrutement dans la police

E – Risques & fragilités impactant la capacité de réponse aux besoins sociaux

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
E8 – Augmentation du coût des déplacements et difficultés à mettre en place des alternatives à l'automobile	>Hausse du prix des carburants, du coût d'achat des véhicules >Difficultés pour certains ménages à faire face à la « transition » des parcs de véhicules liée au renforcement des normes anti-pollution, à la Zone à Faibles Emissions Mobilité (ZFE-m). >Difficultés financières et manque de coopération entre Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) qui freinent leur capacité à développer l'offre de mobilités alternatives (transports collectifs, modes actifs...)
E9 Difficultés d'accès et d'usage du numérique (manque d'équipement et de compétence, non couverture 4G)	>Inégalités d'accès au haut-débit, aux équipements numériques >Illectronisme
E10 – Difficultés d'accès aux services publics et aux droits	>Complexité croissante du système (ex : absence de guichet unique, conséquences de la numérisation croissante des services) et baisse des moyens dédiés à l'accueil favorisant le non-recours

F – Risques & fragilités impactant la cohésion sociale

Ces risques favorisent une fragmentation de la société ou portent atteinte à la capacité d'entraide ou de solidarité entre individus / groupes sociaux : paupérisation, inégalités, replis communautaires, panne du système éducatif engendrant stigmatisations, exclusion, peur de l'avenir, défiance...

Risques	Précisions ou exemples
F1 – Hausse de la pauvreté	>Conséquences de l'inflation, de la montée des dépenses contraintes, du faible niveau et du gel des salaires ou pensions de retraites dans certains secteurs / pour certains individus...
F2 – Accroissement des inégalités, recul de la mixité sociale	Au-delà des inégalités de revenus ou de patrimoine, il faut également tenir compte des autres types d'inégalités (ex : niveau de formation) et facteurs de stigmatisation (ex : origine ethnique, genre, lieu d'habitation...) ainsi que de leur cumul sur certains territoires ou groupes sociaux.
F3 – Perte d'attractivité de l'école publique (ex : essor du nombre d'élèves inscrits dans des écoles privées) et incapacité de l'école à assurer l'égalité des chances	>Remise en cause croissante de l'enseignant (et de l'éducation nationale), différenciation (libéralisation) de l'école (montée des écoles alternatives privées), place d'internet >Dégradation du classement de la France dans les classements internationaux sur le niveau des élèves (cf. enquêtes PISA)
F4 - Enracinement d'activités illégales / criminelles	Ex : Trafic de drogue qui « gangrène » certains quartiers, développement de la traite d'êtres humains, criminalité en « col blanc »...

F – Risques impactant la cohésion sociale

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
F5 – Difficulté d'accueil et d'intégration des migrants et réfugiés climatiques	Stigmatisation et difficulté d'accueil des migrants, réfugiés ... dans un contexte de démultiplication des crises humanitaires et avec la nécessité d'anticiper des déplacements de population majeurs (y compris au sein du territoire français voire au sein de l'aire grenoblois) en lien avec la montée du niveau de la mer ou les événements climatiques.
F6 - Dégradation du « vivre ensemble » en raison du repli identitaire ou de la stigmatisation de certaines communautés	>Tendance au repli des individus sur des « bulles sociales » homogènes , des communautés, des groupes identitaires >Renforcement des revendications identitaires, accrue par les réseaux sociaux >Stigmatisation de certains groupes / communautés y compris dans certains discours politiques
F7 – Augmentation des situations d'isolement entraînant des conséquences sur les liens sociaux, les capacités financières, le bien-être (familles monoparentales, personnes très âgées...)	>Conséquences du vieillissement de la population et de l'augmentation des ruptures familiales sur l'augmentation du nombre de personnes isolées (vivant seules, sans liens familiaux ou amicaux de proximité) ou rencontrant des difficultés socio-économique (ex : plus grande exposition des familles monoparentales à la pauvreté).

F – Risques impactant la cohésion sociale

(suite)

Risques	Précisions ou exemples
F8 – Généralisation de la peur de l'avenir, de l'éco-anxiété, impression que « le système » est incapable d'évoluer pour faire face aux crises actuelles et futures	>De plus en plus de personnes sont inquiètes vis-à-vis de l'avenir notamment face aux conséquences du changement climatique et de la crise environnementale ; et peuvent avoir le sentiment que la société va « dans le mur » sans que des alternatives crédibles soient proposées par les institutions, ou même possibles. Il peut en résulter une perte de sens, un repli, de la colère, voire une dégradation de la santé mentale.
F9 – Ruptures démographiques (ex : baisse de la natalité liée au choix de ne pas faire d'enfants ; mouvements de population liés au réchauffement climatique)	>Risque d'une forte baisse de la natalité alimentée par l'éco-anxiété / la peur de l'avenir ou par les difficultés économiques >Conséquences potentielles du réchauffement climatique et des crises sur les mouvements de population : arrivées de réfugiés ou de déplacés climatiques en provenance de l'étranger ou d'autres régions françaises, déplacements de population à l'intérieur de l'aire grenobloise (ex : des villes vers les montagnes ou les campagnes) ...
F10 – Développement des mouvements de protestation	>Risque d'une démultiplication incontrôlée de mouvement sociaux et de dérives associées